



Delta IE qui marche ? Un pur mirage...

Delta IE : échec et mat !

Rappelons-nous cette phrase ô combien prophétique prononcée par le sous-directeur Commerce international (COMINT) lors du groupe de travail (GT) du 23/01/2025 :

« Notre échec dans Delta IE provient d'une absence de stratégie avant la création de l'outil »...



I - Une absence de réflexion édifiante

Dès le départ les retards se sont accumulés, des équipes-projets différentes ont travaillé sur l'import et l'export sans communiquer entre elles. Au final, import et export et import ne sont pas bâtis de la même manière !

Le dogme de l'abandon préalable de la majorité de la fiscalité douanière !

Accuser le Brexit d'être la cause des retards, c'est oublier que la France connaît les échéances depuis 2016, avant même le référendum britannique sur le Brexit !

Le Transfert des Missions Fiscales (TMF)¹ était-il réellement prioritaire ? D'autant que le bilan de ce transfert montre un désastre en termes de rentrées fiscales.

Données manquantes dès le départ !

On a vanté la collaboration avec les développeurs de Delta IE (*Akanea, Conex...*) : visiblement ceux-ci semblent mettre plutôt en avant le **manque de données fiables** qui leur a été transmis...



II - Une absence criante de moyens

Depuis des années la Douane ne recrute plus d'informaticiens en nombre suffisant.

Informatique abandonnée...

Elle sous-traite au privé avec toutes les conséquences que cela génère :

- explosion des coûts,
- applications pleines de bugs,
- équipes qui ne communiquent pas entre elles,
- périodes réduites de tests...

Delta n'y a pas échappé.

...et effectifs fonctionnaires à l'os !

Ajoutez à cela les rédacteurs à la DG en nombre insuffisant, au four et au moulin pour faire les notes, rédiger les bulletins officiels des douanes (BOD), faire le lien avec les services sur le terrain.

Ne parlons pas des services de terrain (RI, PAE, PGP², bureaux) qui sont eux-mêmes à l'os après des années de restructurations et de compression des effectifs... euh pardon d'*évolutions* comme dit la DG !!

¹ Transfert/abandon programmé de la quasi totalité des taxes collectées par la DGDDI vers la DGFiP, avec pertes d'emplois à la DGDDI et sans renforcement pour autant d'emplois à la DGFiP.

Transfert validé syndicalement via un accord signé le 04/04/2022 par la CFDT Douane, la CFTC, la CGT, l'USD-FO, l'UNSA, la CGC avec la DG. Seul SOLIDAIRE refusa de signer cet accord.

² Respectivement Recettes interrégionales (RI), Pôle d'action économique (PAE) et Pôles de gestion des procédures (PGP).





III – Le résultat ? Un fiasco à tous les étages

Le bilan de cette Bérézina ?

- **C'est la souffrance des collègues** qui se démènent pour :
 - aider les opérateurs
 - et bidouiller des solutions pour ne pas bloquer les flux.
- **C'est un rejet de plus en plus marqué des personnels** face à cette manière de fonctionner.
- **C'est un taux de déclaration dans Delta IE à l'export de presque... 4 %** au 08/12 et un refus de TAXUD³ de nous accorder un délai supplémentaire.
- **C'est une Direction générale (DG) qui essaie de bricoler en catastrophe une solution de secours** pour que le désastre ne soit pas total.

Au 14 janvier, le taux de bascule dans Delta E était de près :

- de 70 % pour le fret cargo
- et de 38,5 % pour le fret express.

Alors par note du 15 janvier, la DG informait les opérateurs de la prolongation de la période de transition avec un maintien :

- de Delta G (Delta Général) jusqu'au 10 février 2026
- et de Delta X (Delta Fret express) au-delà, à une date encore inconnue.

Bref... une honte pour notre administration.

Comment un tel échec pourra-t-il rester sans conséquences ? Qui va l'assumer ?

Au lieu de surpayer des gens pour nous expliquer la Douane du futur, il est urgent de nous donner les moyens humains et matériels pour faire fonctionner la Douane d'aujourd'hui et de demain !

Paris, le jeudi 22 janvier 2026

³ TAXUD : Direction générale de la Fiscalité et de l'Union douanière. C'est un département administratif de la Commission européenne.

